

RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité

PRÉSIDENTE



***RAPPORT DE MISSION DE SUPERVISION DES
ACTIVITES DE CIBLAGE DANS LA COMMUNE
DE KASSA***

ISSIAGA CONTE
ANIES

TABLE DES MATIERES

ACRONYMES.....	2
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	3
II. OBJECTIF DE LA MISSION.....	3
III. DEROULEMENT DE LA MISSION.....	4
3.1. Activités préparatoires effectuées :.....	4
3.2. Activités effectuées pendant la mission :.....	4
3.2.1. Prise de contact avec les autorités administratives et locales	4
3.2.2. Formation des assistants communautaires :.....	5
3.2.3. Supervision de la mise en place des comités	5
3.2.4. Supervision de la conduite des opérations d’inscription :	5
3.2.5. Supervision du processus de sélection des ménages :	6
□ Conditions :	6
□ Critères de choix de sélection des ménages :	6
3.2.6. Analyse statistique des données collectées pendant les inscriptions :	7
IV. PRINCIPALES OBSERVATIONS :.....	8
V. PRINCIPALES SUGGESTIONS :.....	8
VI. ELEMENTS DEVANT ATTIRER L’ATTENTION DE L’ANIES :	8
VII. CONCLUSION :	9

LISTE DE TABLEAUX

Tableau 1: Situation des inscriptions des ménages	5
Tableau 2: Statistique des ménages sélectionnés	7

ACRONYMES

AC : Assistant Communautaire

ANIES : Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale

CVC : Comité de Validation Communautaire

ERC : Réponse urgente éventuelle

FMI : Fonds Monétaire International

INS : Institut National de la Statistique

MAJ : Mise A Jour

PMT : Proxy Means Test

PRG : Présidence de la République de Guinée

PRU_APN : Projet de Riposte d'urgence et d'Appui au Programme NAFA

RAC : Responsable d'Accompagnement Communautaire

PAM : programme Alimentaire Mondial

PV : Procès-Verbal

SGG : Secrétariat Général du Gouvernement

TM : Transferts monétaires

VC : Validation Communautaire

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

L'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée dans les pays en raison du choc sur les prix internationaux des denrées alimentaires et des engrais. Selon l'édition 2022 du rapport mondial des Nations Unies sur les crises alimentaires (**Global Report on Food Crises**), menaçant ainsi la fragile reprise du secteur non minier après la pandémie, entraînant une couverture des réserves d'échange inférieure au niveau souhaitable.

C'est dans ce cadre que le Fonds monétaire international (FMI) a mis à la disposition de la Guinée **71 millions de dollars** pour aider les ménages les plus vulnérables.

Trois composantes ont été identifiées par la Cellule Technique de Suivi des Programmes et de la Réforme des Finances Publiques CTSP/RFP/MEFP pour utiliser lesdites ressources dans les domaines de l'agriculture, de la distribution des vivres et des transferts monétaires.

La composante I : projette d'acquérir pour **20 millions USD** des engrais et des produits agricoles supplémentaires pour les distribuer au profit des populations rurales afin de compenser la baisse de la production agricole.

La composante II : financera à hauteur de **20 millions USD** pour la distribution des vivres qui sera assurée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) sur la base de la cartographie de l'insécurité alimentaire en Guinée.

La composante III : d'une valeur de **31 millions USD** qui sera axée sur les transferts monétaires (TM) en faveur des ménages vulnérables qui bénéficieront aussi d'un soutien ciblé à travers d'autres dispositifs d'accompagnement pour lutter contre la précarité et la pauvreté. Cette composante sera assurée par l'ANIES et le FDSI.

Ainsi, pour la mise en œuvre de cette troisième et dernière composante, le Gouvernement a décidé d'affecter la somme correspondant à **25 millions USD** au titre de l'exercice 2023 au Secrétariat Général à la Présidence de la République à travers l'Agence Nationale d'Inclusion Économique et sociale (ANIES). Cette affectation de ressource telle qu'indiquée dans la lettre d'intention signée et adressée au FMI, sera exécutée conformément au décret **D/2019/049/PRG/SGG du 31 janvier 2019**, portant sur les missions et mandats de l'ANIES.

Ce présent rapport s'inscrit dans le cadre du projet FMI « Guichet Choc Alimentaire » pour lequel l'ANIES effectue le ciblage des ménages dans la commune de Kassa. Il s'articule autour de quatre (04) points essentiels dont : i) _ La formation des assistants communautaires ; ii) _ La conduite des opérations d'inscription des ménages ; iii) _ Les principales observations ; v) _ Les principales suggestions et éléments devant attirer l'ANIES.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal est de superviser l'identification des ménages pauvres vulnérables sur la base de critères prédéfinis en lien avec les diverses dimensions de la pauvreté et vulnérabilité.

Plus spécifiquement il s'agira de :

- Définir les critères et les méthodes de sélection des membres des Comités de validation Communautaire (CVC) ;

- Informer et sensibiliser les autorités sur l'activité ainsi que les accompagnements attendus d'eux ;
- Mettre en place les Comités de Validation Communautaire ;
- Définir les critères et les méthodes de validation et affichage communautaire ;
- Suivre le processus de validation et d'affichage communautaire ;
- Elaborer un plan d'action de mise en œuvre du processus de validation et d'affichage communautaire ;
- Procéder à la sélection de ménages pauvres et vulnérables et à la validation communautaire ;
- Gérer les cas de plaintes et préoccupations afférentes à l'opération ;
- superviser tout le processus, jusqu'à la production de la base de données.

III. DEROULEMENT DE LA MISSION :

La mission de supervision était principalement composée de quatre (04) RAC et du chargé de mission.

3.1. Activités préparatoires effectuées :

Les activités préparatoires ont consisté :

- ↗ A l'élaboration des termes de référence de la mission.
- ↗ A la rédaction et transmission des lettres d'information aux autorités communales et sous préfectorales.
- ↗ A l'élaboration des contrats des Assistants Communautaires.
- ↗ A l'organisation de toute la logistique liée à la mission de ciblage
- ↗ A l'élaboration des outils de mise en œuvre et de suivi des opérations de validation communautaire.

3.2. Activités effectuées pendant la mission :

3.2.1. Prise de contact avec les autorités administratives et locales

Elle s'est déroulée à différents niveaux dont entre autres :

b) _ Au niveau communal

- ✓ le Maire et sous-préfets

c) _ Au niveau local

- ✓ les présidents de district, membres des comités et ménages

Ces différentes rencontres ont été axées sur la présentation de l'objectif de la mission, l'adhésion et l'appui des communales et locales dans la mise en œuvre des activités.

Au cours des différents échanges d'information, les différents acteurs ont réitéré leurs disponibilités et engagements d'accompagner l'ANIES pour une bonne réussite des opérations.

3.2.2. Formation des assistants communautaires :

Déroulée le 23 mai 2023 dans la salle de réunion de l'ANIES, en présence de la Directrice Générale Adjointe qui a ouvert la session, des trois (03) AC¹ et des cinq (05) superviseurs de l'ANIES. Le module présenté était axé principalement sur le mécanisme de ciblage des huit cent (800) ménages bénéficiaires avec un fort accent sur les étapes de sa conduite.

3.2.3. Supervision de la mise en place des comités

Les assistants communautaires ont procédé avec l'appui des présidents de quartier, à la mise en place des comités de ciblage placés sous l'égide des maires des conformément aux critères ci-dessous :

- ↻ Être natif ou avoir résidé pendant aux moins 5 ans dans le district ou la localité.
- ↻ Être âgés de plus de 35 ans.
- ↻ Avoir une connaissance générale sur la situation socio-économique de la communauté.
- ↻ Avoir une bonne moralité ainsi que la confiance de la communauté.
- ↻ Ne pas choisir deux (02) membres d'une même famille.
- ↻ Au moins un des membres doit savoir lire et écrire en Français.
- ↻ N'est pas éligible au programme (c'est-à-dire qu'il n'est pas un bénéficiaire potentiel du programme).

Cet exercice a permis de mettre en place deux (02) comités constitués de cinq (05) membres chacun.

3.2.4. Supervision de la conduite des opérations d'inscription :

Suite à la désignation des deux (02) AC locaux par les autorités administratives de kassa, en présence du Maire, du bureau du quartier et des cinq (05) superviseurs, le comité de ciblage a été mis en place et formé sur les modalités de conduite de la mission. Par la suite, les AC ont été déployés par secteur pour procéder aux inscriptions des ménages et la particularité pour cette opération est qu'elle se fait porte à porte à l'effet d'inscrire l'ensemble des ménages résidant de la commune de Kassa.

A noter bien que les AC se font accompagner par les membres de comités afin de permettre à l'ensemble de ménages de se faire enregistrer dans le registre d'inscription.

Le tableau ci-dessous fournit la situation des ménages inscrits par secteur.

Tableau 1: Situation des inscriptions des ménages

Quartier	Secteur	Total inscrit
Fotoba	Boom 1	75
	Boom 2	79
	Boom 3	103
	Fotoba centre	96
	Rogbanet	74
Kassa	Kassa 1	176
	Kassa 2	158

¹ Un (01) AC formé a démissionné pour des raisons sanitaires de son papa et a été remplacé par un autre sur la liste d'attente

	Kassa 3	154
	Koromandja	139
	Mangué	96
	Room	121
	Soro	127
	TOTAL	1398

La supervision de ces inscriptions était principalement axée sur les points suivants :

- la présence effective des AC dans leurs zones d'affectation
- la sensibilisation et l'information des autorités locales afin de promouvoir leur forte appropriation
- la collecte des observations et difficultés rencontrées à tous les niveaux et principalement chez les AC
- le niveau d'avancement des AC conformément aux quotas attribués
- le suivi du respect des procédures de conduite des opérations de reconnaissance

Cette supervision rapprochée a servi de cadre d'échanges entre le chef de mission et les autorités à tous les niveaux, et a favorisé la résolution de certaines difficultés liées à l'identification des ménages à travers la mise en contribution de la communauté. Ainsi, les données de 1.398 ménages ont été collectées.

3.2.5. Supervision du processus de sélection des ménages :

Au regard du caractère d'urgence associé à l'intervention du projet qui vise à faciliter leur accès à une alimentation adéquate et suffisante, l'ANIES a effectué une **méthode participative à base communautaire** pour le ciblage des bénéficiaires dans la commune de Kassa à travers l'auto-ciblage et celle de signalement.

Cette méthode est implémentée à travers les conditions et critères ci-dessous :

🔗 Conditions :

1. un seul individu sera choisi dans chaque ménage sélectionné ;
2. avoir résidé six (06) mois dans la localité avant le démarrage du processus de ciblage ;
3. ne pas être bénéficiaire d'un appui ou programme similaire pendant la période de ciblage.

🔗 Critères de choix de sélection des ménages :

Au regard de la complexité et le caractère multidimensionnel de la question de pauvreté, Il ne s'agit pas seulement d'une question monétaire (revenu et dépenses), mais la pauvreté peut aussi s'observer sous une multitude aspect : sécurité alimentaire, conditions de vie, accès aux services sociaux de base, statut socio-économique, possession de biens et de moyens de production.

C'est conformément à toutes ces dimensions, et les missions assignées à l'ANIES, que les critères ci-après seront mis en contribution par ordre de priorité pour la sélection des bénéficiaires.

1. Ménage dirigé par un(e) veuf /veuve avec un ou des enfants de moins de 05 ans.
2. Ménage avec une ou des personnes des handicapés ou invalidités avérées.
3. Ménage dirigé par un (e) Chef divorcé avec plusieurs enfants à la charge.
4. Ménage dirigé par un (e) Chef en chômage et charger de plusieurs enfants de moins de 05 ans et personnes de troisième âge.

Cet exercice a permis de sélectionner 800 ménages, qui doivent bénéficier des appuis de l'ANIES. Le tableau ci-dessous fournit la situation des ménages sélectionnés par quartier.

Tableau 2 : Statistique des ménages sélectionnés

Quartier	Secteur	Total inscrit	Total sélectionné	% de ménages sélectionnés
Fotoba	Boom 1	75	33	44%
	Boom 2	79	45	57%
	Boom 3	103	55	53%
	Fotoba centre	96	50	52%
	Rogbanet	74	37	50%
Kassa	Kassa 1	176	115	65%
	Kassa 2	158	81	51%
	Kassa 3	154	87	56%
	Koromandja	139	108	78%
	Mangué	96	39	41%
	Room	121	76	63%
	Soro	127	74	58%
TOTAL		1398	800	57%

3.2.6. Analyse statistique des données collectées pendant les inscriptions :

Les inscriptions des ménages dans le registre ont permis d'effectuer une analyse statistique des données, pour laquelle les enseignements portent sur les volets suivants :

❖ Volet Inscription des ménages

↻ 1.398 ménages ont été inscrits soit 37,41 % de ménages dirigés par une femme.

❖ Volet sélection des ménages

↻ 800 ménages sélectionnés soit 61 % de ménages dirigés par une femme

❖ Volet niveau d'éducation dans les ménages (incluant les membres du ménage)

↻ 44,13 % ont un niveau d'étude secondaire (collège et lycée)

↻ 31,76 % ont un niveau primaire

↻ 16,45 % chefs de ménages ne sont pas scolarisés

↻ 6,44 % ont un niveau d'étude supérieur

↻ 1,22 % ont un niveau d'étude professionnel

❖ Volet statut matrimonial des chefs de ménages

↻ 69,17 % des chefs de ménages ont un statut marié

↻ 19,38 % des chefs de ménages ont un statut veuf (ve)

↻ 8,15 % des chefs de ménages ont un statut célibataire

↻ 3,29 % des chefs de ménages ont un statut divorcé

❖ Volet tranche d'âge des membres de ménages

- ↪ 2.288 membres de la tranche d'âge de 0 à 4 ans
- ↪ 2.900 membres de la tranche d'âge 05 à 14 ans
- ↪ 4.221 membres de la tranche d'âge 15 à 59 ans
- ↪ 585 membres de la tranche d'âge 60 ans à plus

❖ *Volet détention pièce d'identité*

- ↪ 90,34 % de ménages détiennent une pièce d'identité (carte d'électeur, carte d'identité nationale...)

❖ *Volet détention numéro de téléphone*

- ↪ 99 % de ménages ont un membre détenant un numéro de téléphone

❖ *Volet ménages au sein duquel un membre souffre d'une maladie handicapante*

- ↪ 27,90 % de ménages ont en leurs sein un membre souffrant d'une maladie handicapante

IV. PRINCIPALES OBSERVATIONS :

Elles portent sur les points suivants :

- ↪ Aucune institution financière n'est présente dans la commune de Kassa
- ↪ Difficulté de Choix de l'AC local du quartier Fotoba au regard du niveau d'étude et de la disponibilité demandé ; ce qui a fait que le choix pour cette activité de ciblage a été porté sur un personnel enseignant.
- ↪ Non prise en compte des produits pharmaceutiques des AC
- ↪ Enorme risque de traversée en mer pendant la saison pluvieuse

V. PRINCIPALES SUGGESTIONS :

Elles sont entre autres :

- ↪ Prévoir un modèle de paiement simple et adapté aux cibles de kassa
- ↪ Négocier avec la société navale guinéenne détenant le bateau bus pour des missions de supervision
- ↪ Prévoir des produits pharmaceutiques pour le déploiement des AC non résidants

VI. ELEMENTS DEVANT ATTIRER L'ATTENTION DE L'ANIES :

Aucune institution financière n'existe dans la commune de kassa et au regard du statut des ménages, prioriser la méthode de paiement adaptée aux bénéficiaires notamment à travers le crédit rural de Guinée pour le cash ou le service Orange money.

Aussi, bien vouloir implémenter ce modèle de dispositif de ciblage dans les quartiers de Conakry non bénéficiaires du projet Nafa.

VII. CONCLUSION :

La mission se déroule bien dans l'ensemble, les autorités administratives sont très disposées à accompagner l'ANIES. La démarche d'inscription dans le registre est très inclusive et permettra de toucher près de 50 % des ménages résidant dans la commune de kassa.

La présélection pour le quartier de Kassa s'est bien déroulée, et s'est suivie de l'affichage de la liste des ménages présélectionnés afin de recueillir les différentes réclamations.

Pour des questions de traçabilité, un ensemble d'outils a été mis à la disposition des AC pour chacune des phases de l'activité dont : Le procès-verbal de mise en place des comités, le format de liste pour l'affichage des listes provisoires, le procès-verbal de l'assemblée de validation communautaire, le format de registre d'inscription et le guide des AC pour le ciblage à kassa.

Enfin, la sélection définitive s'est faite à travers une assemblée de validation communautaire et a permis de sélectionner 800 bénéficiaires du projet Guichet Choc Alimentaire de l'ANIES.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Procès-verbal de mise en place des comités

Procès-verbal de mise en place du comité de ciblage

La communauté du quartier dedans la commune de Kassa, en assemblée extraordinaire, a procédé à la mise en place d'un comité de cinq (5) membres pour le ciblage des bénéficiaires du programme de l'ANIES conformément aux critères de choix.

Ce comité est composé de :

1. Le président :
2. La représentante des femmes :
3. Le représentant de la jeunesse :
4. La confession religieuse :
5. Le/La secrétaire :

En foie de quoi ce présent procès-verbal est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Ont signé

Le président de district :

Assistant (e) Communautaire :

Fait à Kassa le.....Mai/2023

ANNEXE 2 : Modèle de registre d'inscription

Prenom et Nom de l'AC :

.....

Région:

Préfecture:

Sous

préfecture:

Quartier :

Secteur :

REGISTRE D'INSCRIPTION DES MENAGES																
N° d'inscription	Prénom	Nom	N° de téléphone	Sexe (M/F)	Pièce d'identité (oui/non)	Statut matrimonial (marié (e), célibataire, divorcé (e), veuf (ve))	Année de naissance	Activité principale exercée (Agriculteur, Ménagère etc)	Nombre de membres du ménage				Niveau d'éducation le plus élevé	Souffrant d'un handicap (Oui/Non)	Sélectionné (Oui/Non)	Critères de sélection
									0-4 ans	5-14 ans	15-59 ans	60 ans et +				
1																
2																
3																
4																
5																

ANNEXE 3 : Modèle de reçu d'inscription



République de Guinée
Agence Nationale d'Inclusion Economique et Sociale

Attestation d'inscription

Région : _____

Commune : _____

Quartier : _____

Secteur : _____

Date d'inscription : _____

N° d'inscription : _____

Prénom et Nom du chef de ménage : _____

N.B. : *La présente attestation ne signifie pas sélection du ménage.*

Signature de l'AC

Nom : _____

ANNEXE 4 : Registre d'enregistrement des réclamations

FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT DES RÉCLAMATIONS	
Numéro de la réclamation :	Date :
Lieu d'enregistrement :	
Personne ayant procédé à l'enregistrement :	
PLAIGNANT	
Prénom et Nom :	
Sexe	
Numéro d'anonymat et âge en cas de VBG	
Adresse :	
Objet ou nature de la réclamation :	
Mode de réception de la réclamation :	
Catégorie de la réclamation	
DESCRIPTION DE LA RÉCLAMATION	
SOLUTIONS PROPOSEES PAR LE PLAIGNANT	
Fait à	et signature du plaignant
TRAITEMENT DE LA PLAINTÉ	
Plainte validée : OUI NON	
Commentaire	
Solutions proposées	
Responsable de l'action	
Date de traitement de la plainte	
Signature	
Président du Comité	Rapporteur

ANNEXE 5 : Procès-verbal de l'Assemblée de Validation Communautaire des ménages

L'an deux mille vingt-trois, le Juin à.....heures au quartier....., s'est tenue l'Assemblée Générale de validation communautaire.

A l'ordre du jour, étaient inscrits les points suivants :

- Rappel des étapes du ciblage et des critères de sélection des bénéficiaires ;
- Présentation de la liste des ménages sélectionnés ;
- Divers.

Etaient présents à cette Assemblée Générale : les Autorités locales (président du quartier/ et conseillers), les leaders communautaires, les leaders religieux, les personnes ressources et la communauté.

Déroulement :

Les étapes du ciblage, les critères de sélection des bénéficiaires et la responsabilité des membres de comité ont été largement débattus. Cette présentation a été suivie des questions réponses et des éclaircissements.

Le Secrétaire du comité de ciblage a présenté la liste des sélectionnés par le comité conformément aux critères de sélection et après plusieurs échanges d'information sur les critères de choix des ménages, la liste ci-jointe a été validée à l'unanimité par l'assemblée.

Dans les divers, les autorités locales ont remercié les membres du comité de ciblage et les personnes ressources pour les efforts consentis durant l'identification des ménages très pauvres dans les quartiers.

L'Assemblée pour sa part s'est félicitée de la réussite de l'activité, et la rencontre a été clôturée par les bénédictions des Religieux.

Le Secrétaire de la Séance

le Président du comité de ciblage

.....

.....

L'Assistant (e) Communautaire